

Le Conseil Municipal est convoqué le Jeudi 11 Mars à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Approbation du Conseil Municipal du 25 Janvier 2021**
- 2) **Approbation du Conseil Municipal du 9 Février 2021**
- 3) **Finances budget principal**  
Adoption du compte administratif 2020  
Adoption du compte de gestion 2020  
Affectation du résultat de l'exercice 2020
- 4) **Finances budget Eau et Assainissement**  
Adoption du Compte administratif 2020  
Adoption du compte de gestion 2020  
Affectation du résultat de l'exercice 2020
- 5) **Affaires communales**  
Révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)  
Mesures Covid 19 – Annulation des loyers de la SAS Camping et Gîtes du Soleil  
Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 6) **Affaires extra-communales**  
Approbation des installations classées pour la protection de l'environnement – Union des caves coopératives du secteur Saint Chinian – Augmentation de capacité et traitement des effluents
- 7) **Sujets divers**

**Le port du masque est obligatoire lors de la séance du conseil municipal.  
Vu la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal ne sera pas ouvert au public.**

Fait à CREISSAN, le 5 mars 2021



Le Maire,

  
Laurent BRUNET